

**CONSEIL DES PROFESSIONNELS
EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)**

**INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 MARS 2023**

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

1

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Résultats

2

Évolution des actifs nets

3

Bilan

4

Notes complémentaires

5

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction du
CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan du **CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.) au 31 mars 2023**, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

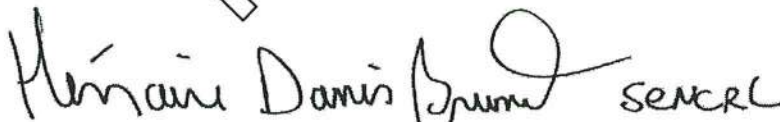
La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisations.

 Hénri-Denis Brunel ¹

Laval
le 22 juin 2023

¹ Par Daniel Boisvert, CPA auditeur

CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
REVENUS		
Formations	588	855
Adhésion - Internet	132 189	220 224
Subventions	2 939	45 330
Divers	3 913	1 409
	<u>139 629</u>	<u>267 818</u>
Frais		
Salaires - Administration	-	205 688
Consultant - Formations	-	650
Formations	2 516	2 454
Comité exécutif	-	127
Loyers et frais afférents	17 987	15 806
Assurances	4 900	5 308
Télécommunications	5 579	4 777
Informatique	26 084	18 379
Papeterie et fournitures de bureau	526	651
Association	12 726	18 161
Publicité, promotion et image corporative	23 764	2 903
Services professionnels contractuels	65 538	31 140
Services professionnels	1 585	3 776
Frais bancaires	5 109	6 237
Déplacements des régions - Activités	2 056	720
Frais d'accréditation	1 907	841
	<u>170 277</u>	<u>317 618</u>
Perte avant les éléments suivants	(30 648)	(49 800)
Prime de départ du directeur général	177 456	-
Amortissement des immobilisations	57 502	40 600
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<u>(265 606)</u>	<u>(90 400)</u>

CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

			2023	2022
	Investissements en immobilisations	Non affectés	\$ Total	\$ Total
SOLDE AU DÉBUT	63 594	353 180	416 774	507 174
Excédent des dépenses sur les revenus	(57 502)	(208 104)	(265 606)	(90 400)
Investissements en immobilisations	<u>22 371</u>	<u>(22 371)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>28 463</u></u>	<u><u>122 705</u></u>	<u><u>151 168</u></u>	<u><u>416 774</u></u>

PROJET

CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

BILAN
AU 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	278 593	478 002
Clients	18 052	13 318
Frais payés d'avance	3 113	3 113
	<u>299 758</u>	<u>494 433</u>
Matériel informatique (note 3)	7 322	10 460
Immobilisations incorporelles (note 4)	21 141	53 134
	<u>328 221</u>	<u>558 027</u>
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 5)	39 466	34 738
Revenus reportés	107 587	76 515
Versements sur dette à long terme (note 6)	30 000	-
	<u>177 053</u>	<u>111 253</u>
Dette à long terme (note 6)	-	30 000
	<u>177 053</u>	<u>141 253</u>
ACTIFS NETS		
Investissements nets en immobilisations	28 463	63 594
Actifs nets disponibles	122 705	353 180
	<u>151 168</u>	<u>416 774</u>
	<u>328 221</u>	<u>558 027</u>

Approuvé,

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil Des Professionnels en Services Financiers (C.D.P.S.F.), constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, regroupe l'ensemble des professionnels en services financiers. Il promeut l'éducation, le perfectionnement et le développement des compétences de ses membres.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPILÉES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- encaisse incluant les éléments en circulation;
- clients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- matériel informatique amorti en fonction de sa durée de vie utile;
- immobilisations incorporelles amorties en fonction de leur durée de vie utile respective;
- fournisseurs et autres créditeurs;
- revenus reportés.

3. MATÉRIEL INFORMATIQUE

	2023 \$	2022 \$
Coût	53 820	53 820
Amortissement	<u>46 498</u>	<u>43 360</u>
Valeur nette	<u><u>7 322</u></u>	<u><u>10 460</u></u>

Le matériel informatique est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %.

CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (C.D.P.S.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Site Web transactionnel	260 187	243 408	16 779	32 275
Module de formation	125 762	121 400	4 362	20 859
	<u>385 949</u>	<u>364 808</u>	<u>21 141</u>	<u>53 134</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde linéaire sur une période de 2 ans.

5. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	38 182	24 027
Salaires et vacances	-	5 234
Taxes de vente	1 284	5 477
	<u>39 466</u>	<u>34 738</u>

6. DETTE À LONG TERME	2023	2022
	\$	\$
Emprunt d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le Gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>

- (a) Au cours d'un exercice précédent, la société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2024 et sera remboursable au plus tard le 31 décembre 2025.